Zeitschrift: Archives héraldiques suisses = Schweizerisches Archiv für Heraldik = Archivio araldico Svizzero

Herausgeber: Schweizerische Heraldische Gesellschaft

Band: 5 (1891)

Artikel: Zwei unbestimmte Schweiz. Familienwappen d. XVI Jh.

Autor: Stückelberg, E.-A.

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-789568

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 11.08.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

ARMOIRIES NEUCHATELOISES

Fig. 503[1].

Au mois de février dernier nous avons publié une double planche de dessins d'animaux héraldiques dus au peintre Huber, de Bâle ; dans ce numéro nous reproduisons celles des armoiries neuchâteloises que le même peintre avait dessinées dans son livre de comptes ; ce sont les armoiries des personnes desquelles il avait peint le portrait ; sauf quelques variantes dans l'orthographe des noms, on reconnaît au premier abord ces armoiries d'anciennes familles de Neuchâtel ; l'une d'elles toutefois ne figure pas dans l'Armorial de Mandrot, celle des *Lefebvre :* fascé d'argent et d'azur de dix pièces à une tour de gueules brochant sur le tout.

Le peintre Jean-Rodolphe Huber était né à Bâle où il vivait au XVIIe siècle ; c'était le beau-père d'Ulrich Schellenberg, peintre à Winterthur.

Le livre de comptes, où nous avons puisé de quoi établir notre planche, nous a été communiqué très obligeamment par M. Alfred Ernst, conservateur du musée à Winterthur, auquel nous devons également la publication des *Animaux héraldiques* auxquels nous venons de faire allusion.

MAURICE TRIPET.

Zwei unbestimmte Schweiz. Familienwappen d. XVI Jh.

Unter den in verschiedenen Museen zerstreuten bemalten Tischplatten befindet sich eine solche schweiz. Ursprungs. Der Tisch ist im Kunstgewerbe Museum von Berlin (Raum XI : Deutsche Renässance) aufgestellt ; er tragt das Datum 1530 und die Malereien stellen Jagdszenen und scherzhafte Spiele dar. In den vier Ecken der

Tichplatte befindet sich vier Wappenschilde, von denen sich je zwei gleich sind.

Das erste ist golden mit zwei schwarzen Querstaben, über denselben zwei schwarzen Horner, unter denselben ein schw. Horn. (Vid. Pl. A.)

Das zweite enthalt in rotem Feld einen weissen Muhlstein durch dessen mitte zwei goldne Federn gesteckt sind. (Vid. Pl. B.)

Bis jetzt gelang es mir nicht die Wappen zu identifiziren, auch ist an Ort u. Stelle nichts daruber bekannt ; ich erlaube mir daher auf dieselben aufmerksam zu machen, da ihre Bestimmung wol Aufschlusse uber die dereinstigen Besitzer, u. den Ort der Entstehung bringen durfte.

Amsterdam, 1889. STUCKELBERG
Stud. hist.

LES VIEUX FOURNEAUX DU CANTON DE ZURICH

Déjà il y a plus d'un siècle les fourneaux antiques de la Suisse attirèrent l'attention de Goëthe, ce grand génie de l'Allemagne. Dans ses lettres parues en 1779, il en parle avec des éloges mérités.

En effet, les devises et les sentences qui y sont inscrites témoignent d'une moralité incontestable, d'un patriotisme réel ; ce sont celles que nos ancêtres avaient habituellement dans la bouche ; les dessins peints sur les briques cuites et vitrifiées (catelles, en dialecte romand) prouvent à la fois un vif sentiment artistique et un ardent amour de la liberté suisse.

Le coin entre le fourneau et la paroi était en général utilisé comme siège, et deux ou plusieurs marches y conduisaient. Ce réduit était commodément établi ; c'était un vrai fauteuil de pierre, et l'on y reposait au milieu de l'influence d'une douce chaleur. Quelquefois le siége était double, et les père et mère de la famille, assis à côté l'un de l'autre, contemplaient avec satisfaction leurs enfants jouant auprès d'eux, ou lisant les devises inscrites sur le vieux meuble.

La décoration des briques est empruntée à la mythologie et aux histoires de l'antiquité, aux récits de la Bible, ainsi qu'aux événements historiques des premiers temps de la Confédération.

Le fourneau était — comme autrefois le foyer des anciens Romains — le point central de la vie de famille ; il réunissait l'aïeul et la grand'mère, les parents et leurs enfants. Sa chaleur attrayante reliait jeunes et vieux dans une communauté étroite et sympathique.